

Une résidence sociale en réponse à d'importants besoins en logement temporaire

La vocation de la résidence sociale est de proposer une solution de logement temporaire pour des personnes autonomes et majeures, respectant des plafonds de ressources PLAI : personnes en mobilité professionnelle, jeunes en insertion, personnes en décohabitation, etc...

La résidence sociale s'adresse notamment à des personnes inscrites dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle, avec la perspective d'un accès au logement ordinaire. La durée indicative de présence dans l'établissement est de deux années.

Au sein de la nouvelle résidence sociale ADEF de Gonesse; 160 studios sont destinés à loger des personnes vivant seules. 8 studios peuvent loger des personnes en situation de handicap.

Comment orienter un(e) candidat(e) vers la résidence sociale?

Le responsable de résidence centralise les candidatures adressées par les différents réservataires des 160 logements (Etat, Ville de Gonesse, Action Logement : collecteurs Solendi et Cilgère) . Il réalise un entretien de pré-admission incluant une visite du logement.

Le dossier de candidature sera ensuite instruit lors de la réunion des commissions d'attribution des logements.

Vous pouvez adresser les candidatures à l'adresse suivante, en précisant qu'il s'agit d'une candidature pour la résidence sociale située avenue Léon Blum :

FOYER ADEF DE GONESSE
A l'attention de Gérard Merlot
4 rue Chauvart
95 500 GONESSE

Une redevance charges comprises

La redevance s'élève à 405,79 € : elle intègre le loyer et un forfait de charges comprenant la consommation d'eau, d'électricité, chauffage, ainsi que des prestations de service telles que l'ameublement, le blanchissage des draps, l'entretien et la maintenance des parties communes...

Un conventionnement des logements à l'APL

La résidence est conventionnée à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), limitant le reste à payer pour les résident(e)s éligibles. Cette aide est directement déduite de la redevance demandée aux résident(e)s.

A noter : le responsable de la résidence peut réaliser une estimation du « reste à payer » en fonction de la situation personnelle du candidat à un logement.



RÉSIDENCE SOCIALE

6 AVENUE LEON BLUM

95 500 GONESSE



160 studios



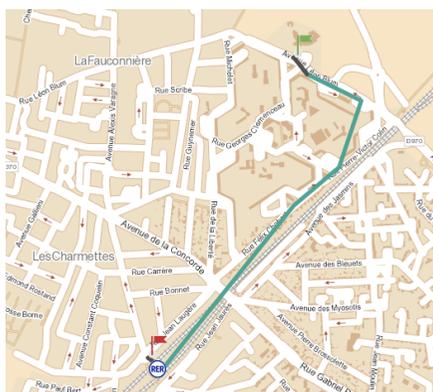
Comment accéder à la résidence ?

Depuis Paris Gare du Nord :

▶ 20 minutes en RER D jusqu'à la station Villiers-le-Bel Gonesse - Arnouville, située à 20 minutes à pied de la résidence (1,4 km) ou 7mn en bus : ligne 24 arrêt Place Georges Tessier situé au pied de la résidence

Depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle

▶ 30 minutes avec la ligne Filéo, arrêt Place Gaston Tessier situé au pied de la résidence



Une résidence sociale située dans un quartier commerçant et animé

La résidence sociale de Gonesse est située dans le quartier de la Fauconnière : à environ 300 mètres de la résidence se trouvent un centre commercial et des commerces de proximité (café, supermarché, boulangerie, pharmacie, tabac, cinéma, etc.).

Par ailleurs, vous trouverez au sein du quartier un complexe sportif comprenant une piscine, une salle de sport et un gymnase, ainsi qu'un cinéma proposant une programmation variée.

Des logements « prêts à vivre » dans une résidence neuve et fonctionnelle

La résidence sociale comprend 160 studios de 18m², entièrement meublés et équipés.

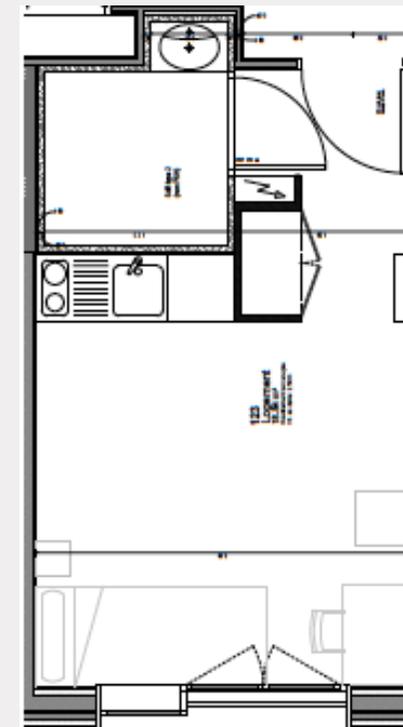
La résidence, les logements et les circulations des deux bâtiments sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le bâtiment bénéficie des commodités suivantes

- ▶ Un ascenseur,
- ▶ Une sécurisation des accès par système Vigik,
- ▶ Un local à vélos sécurisé
- ▶ Un parking aérien de 50 places ainsi qu'un emplacement pour les deux roues.

Dans chaque logement

- ▶ Un espace cuisine séparé de la pièce de vie, équipé de 2 plaques de cuisson électriques, évier, réfrigérateur, meubles de rangement,
- ▶ Une salle d'eau comprenant WC, lavabo et douche à l'italienne,
- ▶ Un espace à vivre meublé, avec table, chaise, lit avec rangements intégrés, meuble TV, penderie et rangements. Matelas, traversin, draps et couvertures sont fournis. Voilages et volets complètent l'ensemble
- ▶ Les studios sont tous équipés de prises TV et téléphone, interphone. L'abonnement téléphone et Internet est à la charge du résident.



Une offre de services et une équipe mobilisée

La résidence offre en rez-de-chaussée des locaux destinés à faciliter le quotidien des résident(e)s : un local pour le change des draps assuré tous les 15 jours par le gestionnaire, une salle de réunion et d'animation.

L'ADEF est chargée de la gestion de l'établissement. Un(e) responsable de résidence est présent en semaine pour accueillir les résident(e)s, les accompagner dans leurs démarches et les aider à s'approprier leur nouvel environnement.

L'ADEF, association loi 1901, gère une quarantaine de résidences. Elle loge plus de 9000 personnes en Ile-de-France. Elle propose des logements prêts-à-vivre, principalement pour des personnes seules, en réponse à des besoins en logement temporaire.